



Courtier qui se décharge

Par Bebo

Bonjour,

(j'espère être dans la bonne catégorie)

J'ai fait appel à un courtier pour le financement d'une acquisition immobilière, et il s'avère que toutes les excuses possible mais invérifiable ont été avancées pour m'annoncer qu'il faut que je me débrouille seul.

Ayant déjà signer le mandat de courtage, il sont dans l'obligation de présenter mon dossier à au moins une banque?

Quels documents doivent ils me fournir pour me dire qu'ils n'assurent pas mon dossier ou qu'ils ont bien déposer mon dossier dans quel banque? et auquel cas le refus de la banque de financer le projet ?

Bien à vous.

Par ESP

Bonsoir, bienvenue.

Il faudrait en dire un peu plus sur les raisons invoquées par ce courtier...

De votre côté, rien ne vous interdit d'en prendre un autre dans ces conditions.

Par Bebo

Ben j'avoue que les raisons sont assez farfelues:

- Que mes bulletins de salaire ont été falsifiés
- Que les sommes du bulletin de salaire ne correspondent pas aux sommes reçues sur mon compte en banque
- Que ci, que ça, ça va chercher un peu partout des choses, ça donne des raisons très superflues qui au final ne veulent rien dire,

évidement que toutes ces arguments avancés sont faux

Mais peu importe les motivations, et qu'ils aient raison ou pas, il me faut des documents qui justifient qu'ils honorent ou pas leur part du contrat, et des documents justificatifs de leurs actions? donc lesquels?